



Madame Stéphanie RIST  
Ministre de la Santé, des Familles, de  
l'Autonomie et des Personnes  
handicapées  
14, Avenue Duquesne  
75007 Paris

Albertville, le 17 juin 2026

MARTINE  
BERTHET

*Nos réfs : MB/DC*

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office  
Parlementaire  
d'Évaluation des  
Choix Scientifiques et  
Technologiques*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

*Présidente de la 5<sup>ème</sup>  
Commission*

ANETT

*Vice-Présidente*

Madame la Ministre,

Je souhaite, par la présente, vous faire part de la grande préoccupation des professionnels de santé face à l'augmentation des violences commises à leur encontre dans notre Pays.

J'ai été interpellée sur ce sujet par le Président de l'Union régionale des professionnels de santé Chirurgiens-dentistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette situation inquiétante s'est tristement vérifiée ces derniers mois avec plusieurs accidents très violents.

Or, à contre-courant de cette actualité qui confirme en réalité l'existence d'un problème structurel, la loi n° 2025-623 du 9 juillet 2025 visant à renforcer la sécurité des professionnels de santé ne peut déployer ses entiers effets faute de parution du décret d'application prévu en son article 5.

Au début du mois de mai dernier, vous répondiez à une question écrite sur ce sujet de la Présidente Dominique ESTROSI SASSONE, en indiquant que le projet de décret dont il s'agit serait « *présenté aux acteurs dans les prochaines semaines en vue d'une adoption au cours de l'année 2026* ».

Je vous appelle, dans les circonstances préoccupantes décrites plus haut, à ne plus attendre pour prendre et publier ce décret particulièrement attendu des professionnels de santé dont la situation et le dévouement nous obligent.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.



Martine Berthet